

Date de dépôt : 19 mars 2010

Pétition

pour la prolongation de 120 jours du droit aux indemnités fédérales de chômage pour tous

Mesdames et
Messieurs les députés,

Considérant :

- qu'entre décembre 2008 et décembre 2009 le taux de chômage a passé en Suisse de 3 à 4,4 % situant le nombre de chômeurs-euses à 172 740 et de demandeurs-euses d'emploi à 234 359 ;
- qu'entre décembre 2008 et décembre 2009 le taux de chômage officiel à Genève a augmenté de 5,9 à 7,2 %, situant le nombre de chômeurs-euses à 15.930 et de demandeurs-euses d'emploi à 22 067 ;
- que les Cantons de Vaud, du Jura et de Neuchâtel, également atteints par un fort taux de chômage ont déjà obtenu la prolongation de 120 jours, ce qui améliore le sort des chômeurs-euses de leur canton ;
- qu'en période de crise il devient très difficile de retrouver un emploi dans de nombreux secteurs et qu'il est primordial, pour les personnes sans emploi, de rester dans le circuit du chômage et d'être soutenus dans les démarches de recherche et également de ne pas subir une dégradation supplémentaire de leur situation sociale et économique en émergeant à l'aide sociale ;

Les soussignés-es, salariés-es ou chômeurs-euses ou demandeurs-euses d'emploi demandent instamment aux autorités politiques du canton de Genève :

- **d'utiliser** une des maigres possibilités qu'est la prolongation de 120 jours, offertes par la loi fédérale sur le chômage, pour aider les chômeuses-rs- des cantons touchés durablement par un fort taux de chômage ;

- de **demander** au Conseil fédéral d'actionner les articles 27 LACI et 41 OACI qui permettent, avec une participation aux coûts à raison de 20% du canton, de prolonger de 120 jours le nombre d'indemnités fédérales, pour tous les chômeurs-euses du canton, quel que soit leur âge.

N.B. 42 signatures
*p.a Communauté genevoise
d'action syndicale
Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève*